

COMPTE RENDU DE SEANCE
du CONSEIL MUNICIPAL
du 27 septembre 2013

ORDRE DU JOUR :

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 7 juin 2013 a été approuvé à l'unanimité.

DELIBERATIONS :

AVANCEMENT DE GRADE DE L'ADJOINT TECHNIQUE :

La création du poste d'Adjoint Technique Territorial Principal de 2^{de} classe a été adoptée à l'unanimité. La Commission Administrative Paritaire du Centre de Gestion du Gard a émis un avis favorable dans sa réunion du 17/09/2013. Le Conseil municipal doit saisir la Commission Technique Paritaire du CDG du Gard pour avis sur la suppression du poste d'Adjoint technique Territorial de 1^{ère} classe.

INDEMNITE DE CONSEIL ET DE BUDGET AU RECEVEUR MUNICIPAL :

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal a décidé d'attribuer à Mme RUBY, Receveur, le taux maximum de l'indemnité de conseil et de budget pour l'année 2013, au prorata temporis de 8 mois, Mme RUBY ayant changé d'affectation au 01/09/2013.

GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA REALISATION D'UN PLAN DE MISE EN ACCESSIBILITE DES VOIRIES ET ESPACES PUBLICS AINSI QU'UN DIAGNOSTIC D'ACCESSIBILITE DES E.R.P. :

Mr le Maire expose que sur l'ensemble du territoire de la communauté de communes Piémont Cévenol, les besoins des 34 communes membres étant les mêmes, la Commission Accessibilité du 6 février dernier a proposé de mutualiser la procédure de marché public. Les communes doivent constituer un groupement de commandes, afin de réaliser le plan de mise en accessibilité des voiries , espaces publics. Adopté à l'unanimité.

MISE EN PLACE DE CHEQUES-CADEAUX POUR LES AGENTS COMMUNAUX

Mr le Maire informe que les collectivités sont tenues, depuis la loi 2007-209 du 19/02/2007, de mettre à disposition de leurs agents des prestations d'action sociale, visant à améliorer les conditions de vie des agents et de leurs familles. Il est proposé la mise en place de chèques cadeaux pour l'ensemble des

agents de la collectivité, qui seront distribués en fin d'année civile, à l'occasion des fêtes de Noël , le montant total de cette prestation est de 500 euros. Adopté à l'unanimité.

DIVERS :

- Recensement de la population prévu début 2014 : Christian ROUSSEL est proposé comme coordonnateur communal. Il encadrera 2 agents recenseurs.

- En raison du surcroît de travail qu'entraîne l'entretien du Foyer communal, le nombre d'heures de l'agent d'entretien est augmenté de 1h30 hebdomadaire.
- Cinéma itinérant à Carnas : 3 séances auront lieu en février, mai et juin 2014
- Résidence d'artistes au Foyer en mars 2014 : dans le cadre de la commission Spectacles Vivants de la communauté de communes, la collectivité accueillera une troupe de 6 artistes en mettant le Foyer à leur disposition, pendant une semaine et en prenant en charge leurs repas. En contrepartie, la troupe présentera son spectacle gracieusement.
- L'installation d'un robinet d'eau est prévu à l'église
- ramassage des ordures ménagères à côté de l'église : un container sera rajouté
- un axe de priorité sur le pont d'entrée du village est à mettre en place

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, Mr le Maire lève la séance à 20 h30